

# Fabrique d'église - Saint-Amand (Angreau) - Budget 2026

Rapport officiel

Siège social:  
rue de la Brasserie 11 /  
7387 Angreau

Commune de Honnelles  
Diocèse de Tournai  
Province de Hainaut  
BCE: 0220.704.395  
Numéro de fabrique: 83901

## Le président

Dominique Schollaert  
rue de la Brasserie 11  
7387 Angreau  
0473175305  
doscholl@yahoo.fr

## La secrétaire

Martine Laurent  
rue de la Brasserie 11  
7387 Angreau  
0474 499 228

## La trésorière

Anne-Marie Danhier  
Place d'Angreau 5  
7387 Angreau  
0477 59 21 19  
am\_danhier@hotmail.com  
✉ adresse de correspondance

## Gestionnaire de dossier

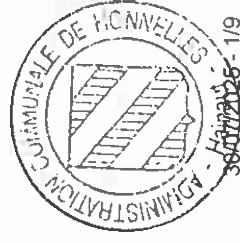
Vincent Saussez  
Rue Longue 64  
7387 Erquennes  
0497025365  
vincent.saussez@gmail.com

## Le présent budget incorpore:

- le résultat définitif du compte annuel 2024 arrêté par le conseil de fabrique le 01/04/2025 (approuvé par la Commune le 28/05/2025)
- Pour le calcul du résultat présumé 2025: le budget initial 2025 arrêté par le conseil de fabrique le 22/08/2024 et approuvé par la Commune le 22/10/2024

## Suivi du budget:

- Décision du conseil de fabrique:
- Transmis à la Commune et au Diocèse de Tournai:
- Reçu à la Commune:
- Reçu au Diocèse de Tournai:
- Décision du Diocèse de Tournai:
- Décision de la Commune:



**religiosoft**

## Préambule - Le calcul du résultat présumé de l'exercice 2025 (budget 2026)

Le calcul du résultat présumé de 2025 se base sur les 2 étapes suivantes:

- le résultat définitif du compte annuel 2024 arrêté par le conseil de fabrique le 01/04/2025 (approuvé par la Commune le 28/05/2025)
- le budget initial 2025 arrêté par le conseil de fabrique le 22/08/2024 et approuvé par la Commune le 22/10/2024

Actif		Passif	
Boni du compte 2024	6.364,68	Déficit du compte 2024	
Boni du budget 2025 (après modifications éventuelles)		Déficit du budget 2025 (après modifications éventuelles)	
Crédit inscrit à l'art. D52 des dépenses du budget 2025		Crédit inscrit à l'article R20 des recettes du budget 2025	1.930,95
Total A	6.364,68	Total B	1.930,95
Différence (A-B) = (Boni - Mali)*			4.433,73
Observations du trésorier et du conseil de fabrique - révision			
Résultat présumé après révision (par le trésorier)			4.433,73

\* Si A est plus élevé que B, la différence est un boni présumé à inscrire à l'article R20 des recettes.  
Si B est plus élevé que A, la différence est un mali présumé à inscrire à l'article D52 des dépenses.

**Le résultat présumé de 2025 est de 4.433,73 euros en positif; ce montant s'ajoute à l'art. R20 des recettes du budget 2026.**

**Observations et explications**

Néant

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>RECETTES</b>	<b>8.639,22</b>	<b>6.333,73</b>		
<b>CHAPITRE I. RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>1.940,21</b>	<b>1.900,00</b>		
R01. Loyers de maisons			R01.	
R02. Fermages de biens en argent			R02.	
R03. Fermages de biens en nature, évaluation en argent			R03.	
R04. Rentes foncières en argent			R04.	
R05. Rentes en nature, évaluation en argent			R05.	
R06. Revenus des fondations, rentes			R06.	
R07. Revenus des fondations, fermages et maisons	1.940,21	1.900,00	R07.	
R08. Intérêts de fonds placés sur hypothèque			R08.	
R09. Intérêts en rentes sur l'Etat			R09.	
R10. Intérêts à la Caisse d'Épargne			R10.	
R11. Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs			R11.	
R12. Coupes de bois			R12.	
R13. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.			R13.	
R14. Produits des chaises, bancs, tribunes			R14.	
R15. Produits des troncs, quêtes, oblations			R15.	
R16. Droits de la fabrique dans les inhumations, les services funèbres et les mariages			R16.	
R17. Supplément pour les frais ordinaires du culte			R17.	
R18. Autres recettes ordinaires			R18.	
R18A. Quote-part des travailleurs dans cotisations ONSS			R18A.	
R18B. Prémont professionnel retenu à la source			R18B.	
R18C. Remboursements			R18C.	
R18D. Occupation de l'église			R18D.	
R18E. Antenne relais GSM			R18E.	
R18F. Divers (recettes ordinaires)			R18F.	
<b>CHAPITRE II. RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>6.699,01</b>	<b>4.433,73</b>		
R19. Boni du compte de l'exercice précédent	6.699,01		R19.	
R20. Boni présumé de l'exercice précédent		4.433,73	R20.	
R21. Emprunts			R21.	
R22. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.			R22.	
R23. Remboursements de capitaux			R23.	
R24. Donation, legs			R24.	
R25. Subsidés extraordinaires de la commune			R25.	
R26. Subsidés extraordinaires de la province			R26.	
R27. Subsidés extraordinaires de la R.W.			R27.	
R28. Autres (recettes extraordinaires)			R28.	
R28A. Solde de subside ordinaire reçu dans les limites du compte			R28A.	
R28B. Solde de subside extraord. reçu dans les limites du compte			R28B.	

		Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
R28C. Indemnité d'assurance pour travaux extraordinaires	R28C.				
R28D. Divers (recettes extraordinaires)	R28D.				
<b>RECAPITULATION - RECETTES</b>					
Recettes ordinaires		1.940,21	1.900,00		
Recettes extraordinaires		6.699,01	4.433,73		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>8.639,22</b>	<b>6.333,73</b>		

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>DEPENSES</b>	<b>2.274,54</b>	<b>6.333,73</b>		
<b>CHAPITRE I. DEPENSES RELATIVES A LA CELEBRATION DU CULTE ARRETEES PAR L'EVÊQUE</b>	<b>242,91</b>	<b>1.350,00</b>		
Objets de consommation				
D01. Pain d'autel	D01.			
D02. Vin	D02.			
D03. Cire, encens et chandelles	D03.			
D04. Huile pour lampes ardentes	D04.			
D05. Éclairage	D05.	72,29	100,00	
D06. Autres	D06.			
D06A. Combustible chauffage	D06A.		1.000,00	
D06B. Eau	D06B.	134,57	150,00	
D06C. Divers (objets de consommation)	D06C.			
D06D. Divers (objets de consommation)	D06D.			
Entretien du mobilier				
D07. Entretien des ornements et vases sacrés	D07.			
D08. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie	D08.			
D09. Blanchissage et raccommodage du linge	D09.	36,05	50,00	
D10. Nettoyement de l'église (produits)	D10.		50,00	
D11. Autres (entretien du mobilier)	D11.			
D11A. Matériel pour entretien de l'église	D11A.			
D11B. Divers (entretien du mobilier)	D11B.			
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires	D12.			
D13. Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires	D13.			
D14. Achat de linge d'autel	D14.			
D15. Achat de livres liturgiques	D15.			
<b>CHAPITRE II. DEPENSES SOUMISES A L'APPROBATION DE L'EVÊQUE ET DU CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>2.031,63</b>	<b>4.983,73</b>		
<b>I. Dépenses ordinaires</b>	<b>2.031,63</b>	<b>4.983,73</b>		
Gages et traitements (montants bruts)				
D16. Traitement brut du clerc	D16.			
D17. Traitement brut du sacristain	D17.			
D18. Traitement brut des chœurs	D18.			
D19. Traitement brut de l'organiste	D19.			
D20. Organiste remplaçant	D20.			
D21. Traitement des enfants de chœur	D21.			
D22. Traitement brut des sonneurs	D22.			
D23. Traitement brut du porte-croix	D23.			
D24. Traitement brut du bedeau	D24.			

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D25. Charges de la nettoyeuse ALE (chèques + assurance)	D25.	250,00		
D26. Traitement brut de la nettoyeuse	D26.			
Réparation et entretien				
D27. Entretien et réparation de l'église	D27.	7,90		500,00
D28. Entretien et réparation de la sacristie	D28.			
D29. Entretien et réparation du cimetière	D29.			
D30. Entretien et réparation du presbytère	D30.			
D31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties	D31.			
D32. Entretien et réparation de l'orgue	D32.			
D33. Entretien et réparation des cloches	D33.			
D34. Entretien et réparation de l'horloge	D34.			
D35. Autres	D35.			
D35A. Entretien et réparation des appareils de chauffage	D35A.			
D35B. Entretien et réparation de l'extincteur	D35B.			
D35C. Entretien de nettoyage	D35C.			
D35D. Installations techniques (système d'alarme, caméras de surveillance, ...)	D35D.			
D35E. Divers (réparations d'entretien)	D35E.			
Dépenses diverses				
D36. Supplément de traitement au curé	D36.			
D37. Supplément de traitement au vicaire	D37.			
D38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire	D38.			
D39. Honoraires des prédicateurs	D39.			
D40. Abonnement à 'Eglise de Tournai'	D40.	280,00		280,00
D41. Remises allouées au trésorier	D41.			
D42. Remises allouées à l'Evêché	D42.			
D43. Acquit des anniversaires, messes et serv. religieux fondés	D43.	98,00		98,00
D44. Intérêts des capitaux dus	D44.			
D45. Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique, etc.	D45.	13,88		50,00
D46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	D46.	32,10		50,00
D47. Contributions	D47.	1.126,87		1.200,00
D48. Assurance contre l'incendie	D48.	198,12		250,00
D49. Fonds de réserve	D49.			1.975,73
D50. Autres dépenses ordinaires	D50.			
D50A. Charges sociales	D50A.			
D50B. Précompte professionnel versé	D50B.			
D50C. Avantages sociaux bruts	D50C.			
D50D. Assurance responsabilité civile	D50D.			100,00
D50E. Assurance loi	D50E.			
D50F. Assurance R.C. objective	D50F.			

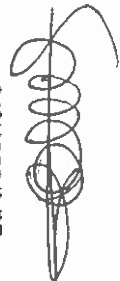
	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Évêché	Montants rectifiés par la Commune
D50G. Médecine du travail				
D50H. SABAM				
D50I. Reprobél				
D50J. Maintenance informatique	30,00	30,00		
D50K. Processions / événements				
D50L. Frais bancaires	44,76	100,00		
D50M. Divers (dépendances diverses)	200,00	100,00		
D50N. Divers (dépendances diverses)				
<b>II. Dépenses extraordinaires</b>				
D51. Déficit du compte de l'exercice précédent				
D52. Déficit présumé de l'exercice précédent				
D53. Placement de capitaux				
D54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles, non compris au chapitre premier				
D55. Décoration et embellissement de l'église				
D56. Grosses réparations, construction de l'église				
D57. Grosses réparations du cimetière				
D58. Grosses réparations du presbytère				
D59. Grosses réparations d'autres propriétés bâties				
D60. Frais de procédure				
D61. Autres dépenses extraordinaires				
D62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62A. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62B. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63A. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63B. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
<b>RÉCAPITULATION - DÉPENSES</b>				
Dépenses arrêtées par l'Évêché	242,91	1.350,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Évêché et de la tutelle - ordinaires	2.031,63	4.983,73		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Évêché et de la tutelle - extraordinaires				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2.274,54</b>	<b>6.333,73</b>		

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>BALANCES</b>				
<b>TOTAL - RECETTES</b>				
Recettes ordinaires totales (chapitre I)	1.940,21	1.900,00		
dont le supplément ordinaire (art. R17)	0,00	0,00		
Recettes extraordinaires totales (chapitre II)	6.699,01	4.433,73		
dont l'excédent présumé de l'exercice en cours (art. R20)	6.699,01	4.433,73		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>8.639,22</b>	<b>6.333,73</b>		
<b>TOTAL - DEPENSES</b>				
Dépenses ordinaires (chapitre I)	242,91	1.350,00		
Dépenses ordinaires (chapitre II-I)	2.031,63	4.983,73		
Dépenses extraordinaires (chapitre II-II)	0,00	0,00		
dont le déficit présumé de l'exercice en cours (art. D52)	0,00	0,00		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2.274,54</b>	<b>6.333,73</b>		
<b>RESULTAT (excédent / mali)</b>	<b>6.364,68</b>	<b>0,00</b>		

20 août 2025

Document dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique, le

La trésorière



Anne-Marie Danhier

Le président



Dominique Schollaert

La secrétaire



Martine Laurent

Les membres

